

Comment exporter une voiture d'Andorre vers l'Espagne en 2026 : guide complet pas à pas

Publicado el 17 de April de 2026

Amener une voiture immatriculée en Andorre en Espagne est parfaitement légal, mais implique plusieurs démarches en douane, le paiement de la TVA espagnole et un processus d'immatriculation qui peut prendre entre 4 et 8 semaines. Dans ce guide, nous vous expliquons étape par étape comment faire, quelles conditions doit remplir votre voiture, combien cela coûte et dans quels cas cela vaut vraiment la peine.

Qui peut exporter une voiture d'Andorre vers l'Espagne ?

Deux parties doivent intervenir :

- **Vendeur** : un résident andorran (personne physique ou société) propriétaire légal de la voiture, figurant sur la carte jaune.
- **Acheteur** : un résident en Espagne (la nationalité espagnole n'est pas requise). Particulier ou société.

La carte jaune andorrane est le document qui, en Espagne, correspond à la fiche technique + certificat d'immatriculation réunis en un seul document.

Important avant de commencer : la voiture doit être **libre de toute charge** en Andorre. Si elle est sous réserve de propriété (voiture financée, par exemple), il faut d'abord l'annuler ou obtenir le document de levée émis par la banque. Sans cela, impossible de radier la voiture en Andorre.

Quelles voitures peut-on exporter

Pour immatriculer la voiture en Espagne, elle doit remplir :

- **Homologation européenne (COC – Certificat de Conformité)**. Sans ce document, pas d'immatriculation possible. Si la voiture ne l'a pas, il peut être acheté auprès du concessionnaire officiel de la marque ou via des sites spécialisés comme [EuroCOC](#).
- **Pas de limite de kilométrage**. Une voiture avec beaucoup de km s'exporte pareil.
- **Voitures de plus de 30 ans** : entrent dans la catégorie "véhicules historiques" avec une procédure spécifique (non couverte ici).
- Il est recommandé de vérifier **l'historique de la voiture** (sinistres graves, radiation, etc.) avant de lancer la démarche. Certains cas demandent des inspections supplémentaires.

Le processus pas à pas

1. Radiation du véhicule en Andorre

Première étape : radier la voiture en Andorre. Le propriétaire doit se présenter au Gouvernement d'Andorre avec la carte jaune signée au dos.

Astuce clé : demandez que la radiation ait une **date différée (30 jours ou le délai accordé)**. Ainsi, vous pourrez continuer à circuler légalement avec la voiture pour effectuer les démarches en Espagne sans avoir besoin de plaques provisoires. Cela fait gagner du temps et évite des complications.

L'assurance andorrane reste valide pendant cette période car, techniquement, la voiture n'est pas encore radiée.

2. Déclaration d'exportation à la douane andorrane

Rendez-vous à **La Farga de Moles**, la commune frontalière entre Sant Julià de Lòria (Andorre) et l'Espagne.

Juste à côté de la douane se trouvent des petites cabanes en bois où travaillent les **transitaires andorrans**. Un connu est **TED Transitaris Duanes**.

Vous apportez :

- La carte jaune andorrane
- Documents du vendeur et de l'acheteur

- Facture ou contrat de vente

Le transitaire prépare la **déclaration d'exportation**. Coût approximatif : **80 €**.

Ensuite, vous allez avec le document à la **douane andorrane** pour que la police estampille la confirmation d'exportation.

3. Déclaration d'importation à la douane espagnole

Vous franchissez la frontière et immédiatement, au lieu de passer par où circulent tous les véhicules, vous devez aller à droite (voie "**quelque chose à déclarer**") et vous arrêter.

Vous devez descendre de la voiture et aller à pied chercher un transitaire espagnol. Les Guardias Civiles vous indiqueront où ils se trouvent. Un habituel est **Fornesa**.

Ici, deux choses se font :

- **Déclaration d'importation** avec toute la documentation
- **Paiement de la TVA de 21 %** sur la valeur de la voiture

Base imposable de la TVA : elle se calcule sur la valeur figurant dans la facture ou le contrat de vente. Mais cette valeur **ne peut jamais être inférieure** à celle indiquée par les tables des Impôts espagnols. Si elle est plus basse, les Impôts utilisent les tables comme base et vous payez la TVA sur cette valeur supérieure.

Coût approximatif du transitaire espagnol : **100-150 €**.

4. Conduire la voiture jusqu'à votre domicile

Avec la TVA payée et les documents d'importation en main, vous pouvez conduire légalement la voiture jusqu'à votre domicile en Espagne. L'assurance andorrane continue de couvrir car la radiation andorrane n'a pas encore pris effet (grâce à l'astuce de l'étape 1).

Rappelez-vous : vous devez avoir un accord avec le vendeur andorran pour maintenir l'assurance active pendant le transfert.

5. Rendez-vous pour le contrôle technique d'immatriculation

Dans votre ville, prenez rendez-vous au contrôle technique (ITV) le plus proche (ou celui

de votre choix) en indiquant "**immatriculation de véhicule**". Ce n'est pas le contrôle standard : c'est une inspection plus complète, et les délais d'obtention du rendez-vous sont donc plus longs.

Apportez :

- La voiture
- Documents de douane (exportation andorrane + importation espagnole)
- Carte jaune originale
- **COC (Certificat de Conformité)** du véhicule

Le contrôle vous remet **3 fiches techniques** tamponnées une fois approuvée.

Coût contrôle technique : **115 €**.

6. Immatriculation : passage recommandé par un intermédiaire

Avec les 3 fiches techniques, vous pouvez immatriculer la voiture. Vous pouvez le faire vous-même, mais nous recommandons de le confier à une **agence spécialisée en trafic** (en Espagne on dit "gestoría") car il y a beaucoup de démarches et paiements (certains ne se font que dans des horaires et bureaux précis).

Une agence en ligne connue est gestoriatrafico.es. Vous leur envoyez toute la documentation et ils gèrent l'enregistrement en Espagne.

7. Taxes finales

Les paiements qui complètent le processus :

- **Taxes d'immatriculation** : ~100 €
- **Frais d'agence** : ~100 €
- **Taxe d'immatriculation** : dépend des émissions CO₂ (voir tableau suivant)
- **Taxe de circulation** : fixée par chaque mairie, varie beaucoup (80-500 € par an selon modèle et commune)

Taxe d'immatriculation selon émissions CO₂

La taxe d'immatriculation est ce qui peut le plus faire monter la facture. Elle se calcule en pourcentage sur la valeur de la voiture (facture ou tables des Impôts, le plus élevé

des deux) :

Émissions CO ₂	Taxe d'immatriculation
Moins de 120 g/km	0 % (exemption)
120 - 159 g/km	4,75 %
160 - 199 g/km	9,75 %
200 g/km ou plus	14,75 %

Les tranches peuvent changer chaque année. Consultez toujours l'Agence Fiscale pour les valeurs exactes.

C'est pourquoi les **voitures électriques, hybrides et celles qui émettent peu de CO₂** sont les plus efficaces à exporter. Les sportives et grands SUV avec émissions >200 g/km perdent une grande part de l'économie avec cette taxe.

Quand cela vaut-il vraiment la peine d'exporter d'Andorre vers l'Espagne ?

Soyons honnêtes : **dans la majorité des cas, exporter une voiture d'Andorre vers l'Espagne NE vaut PAS la peine.** La raison est mathématique :

- La voiture andorrane se vend avec l'IGI à 4,5 % (taxe andorrane, basse).
- En l'exportant vers l'Espagne, on paie **21 % de TVA** sur la valeur de la voiture.
- On paie aussi la **taxe d'immatriculation** (0 – 14,75 % selon émissions).
- Additionnés, ces deux taxes égalent ou dépassent généralement la différence de prix par rapport à acheter une voiture équivalente en Espagne.

Cela dit, il existe deux scénarios concrets où cela a du sens :

Cas 1 — La voiture n'existe pas sur le marché espagnol

Il y a des modèles, versions, finitions ou couleurs spécifiques qui ne sont tout simplement pas disponibles en Espagne ou ont des délais d'attente de plusieurs mois. Si la voiture existe déjà en Andorre avec un propriétaire disposé à la vendre, l'exportation peut être la seule façon d'y accéder, et alors le coût cesse d'être le facteur principal : c'est l'accès au véhicule.

Cas 2 — La voiture est bien en dessous du prix du marché espagnol

Si un particulier ou une société andorrane vend sa voiture à un prix significativement inférieur à la valeur du marché espagnol (par exemple, une entreprise qui se décapitalise et vend à la valeur comptable, un héritage, une urgence particulière), la décote peut compenser la TVA + taxe d'immatriculation payées à l'importation.

Règle pratique : la voiture en Andorre doit être au moins **25-30 % moins chère** que l'équivalent en Espagne pour que l'opération compense après taxes et démarches. Avec des remises plus petites, le coût total en Espagne finit par être très similaire à celui d'acheter la même voiture déjà immatriculée ici.

Quand cela ne vaut PAS la peine

Même si vous croyez économiser, dans ces cas l'opération est difficilement rentable :

- **Voitures sous 20.000 €.** Les coûts fixes (TVA, taxe d'immatriculation, transitaires, agence, contrôle technique) sont proportionnellement très élevés.
- **Voitures avec émissions élevées (>200 g/km).** Le 14,75 % de taxe d'immatriculation s'applique sur une grande base et absorbe toute marge.
- **Voitures de moins de 30 ans** où il existe des modèles similaires à bon prix en Espagne.
- **Urgence.** Le processus complet dure entre 4 et 8 semaines. Si vous avez besoin de la voiture tout de suite, achetez directement en Espagne.
- **Financement en cours.** Impossible d'exporter une voiture avec réserve de propriété active. D'abord annulation, puis exportation.

La façon honnête de savoir si dans votre cas cela vaut la peine est de faire le calcul concret : prix de la voiture andorrane + tous les coûts du processus, comparé au coût d'acheter cette même voiture en Espagne. Si la différence est positive et considérable, allez-y. Si elle est marginale ou négative, cela n'en vaut pas la peine.

Erreurs typiques à éviter

- 1. Ne pas vérifier les charges de la voiture avant l'opération** S'il y a une réserve de propriété non levée, impossible de radier en Andorre et tout s'arrête.
- 2. Mettre une valeur de vente inférieure à celle des tables des Impôts** Les Impôts

appliquent les tables de toute façon et peuvent en plus enquêter sur l'opération.

3. Ne pas demander la radiation andorrane à date différée Si vous radiez immédiatement, plus d'assurance valide et il faut demander des plaques provisoires.

4. Oublier le COC. Sans Certificat de Conformité, le contrôle technique ne peut pas valider l'immatriculation. Et l'acheter à la dernière minute prend des semaines.

5. Essayer d'immatriculer sans agence. C'est possible, mais vous perdrez facilement 2-3 jours entre bureaux, files d'attente et erreurs de formulaires.

Questions fréquentes

Combien dure le processus complet ?

Entre **4 et 8 semaines** depuis la signature du contrat jusqu'à la réception de la voiture avec plaques espagnoles. Les goulots d'étranglement habituels sont le rendez-vous du contrôle technique et le calcul de la valeur fiscale par les Impôts.

Dois-je me déplacer moi-même en Andorre ou à la douane ?

Si vous contractez le service clé en main (comme celui proposé par Importocotxe.ad), non. Nous gérons toute l'opération, transport et démarches inclus. Si vous le faites seul, vous devrez vous déplacer plusieurs fois à la frontière.

Puis-je financer la voiture avant de l'exporter ?

Le financement doit être annulé avant le processus. Sinon, impossible de radier en Andorre. De nombreux clients financent directement en Espagne une fois immatriculée.

La valeur fiscale (tables des Impôts) est-elle la même que la valeur de marché ?

Pas nécessairement. Les tables sont une référence officielle mise à jour annuellement. Sur des voitures très récentes ou très spécifiques, elles peuvent diverger nettement de la valeur réelle. C'est l'un des calculs les plus importants à faire avant de lancer l'opération.

Peut-on exporter une voiture accidentée ou avec un historique particulier ?

Cela dépend du cas. Si la voiture a passé le contrôle technique andorran après le sinistre et a le COC valide, c'est normalement possible. Mais la démarche peut être plus longue et demander une inspection supplémentaire. À consulter avant.

Combien facture Importocotxe.ad pour tout le service ?

Le coût dépend de la valeur de la voiture et de la nécessité ou non d'obtenir le COC. Contactez-nous et nous vous préparons un devis fermé sans engagement.

Nous nous occupons de tout

Si tout cela vous semble compliqué, c'est parce que ça l'est. L'opération est parfaitement légale et accessible, mais implique de coordonner au moins 5 parties différentes (vendeur andorran, douane andorrane, douane espagnole, contrôle technique espagnol, agence espagnole) et n'importe quelle erreur à une étape retarde tout le processus.

Chez Importocotxe.ad, nous nous occupons de tout le processus clé en main :

- Nous vérifions la documentation et l'état de la voiture avant de commencer (charges, COC, historique)
- Nous gérons la radiation andorrane et toutes les démarches de douane
- Nous obtenons le COC s'il n'est pas disponible
- Nous coordonnons contrôle technique et immatriculation en Espagne
- Nous vous remettons la voiture avec les plaques espagnoles déjà posées

Si vous envisagez d'exporter une voiture d'Andorre vers l'Espagne et avez des doutes sur la rentabilité dans votre cas concret, écrivez-nous. Nous vous donnons un calcul approximatif du coût total et une évaluation honnête sans engagement.

Vous avez une voiture en Andorre que vous voulez emmener en Espagne ou êtes sur le point d'en acheter une ? Racontez-nous votre cas et nous vous orientons sans engagement — nous vous disons si dans votre situation l'exportation vaut la peine ou non, et quels coûts réels vous aurez.
[Formulaire / WhatsApp]

Te ayudamos a importar tu coche

Contactanos para un presupuesto personalizado sin compromiso

www.importocotxe.ad

info@importocotxe.ad | +376 123 456

© 2026 Importocotxe.ad - Todos los derechos reservados

www.importocotxe.ad